

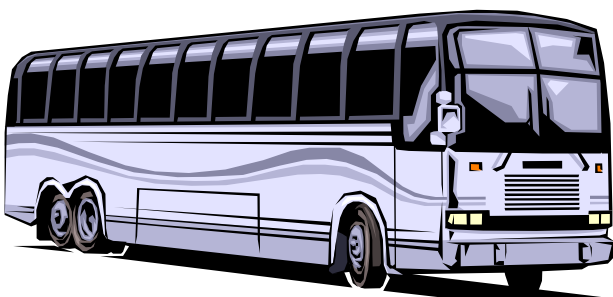
Belgique - Belgique
P.P.
6700 ARLON 1
11/616

Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
Bureau de dépôt : ARLON 1



A P I A L'COPEPETTE

*Feuillelet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°93 mars 2000*



BUGGENHOUT
MALINES

Soyons nombreux dans le car du 26 mars à Buggenhout et Malines

<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>			
ROSIERE Thomas	01	S 04	07½	IZEL	B 6-12-22-42
VERHAEGEN Edith	04	D 05	07½	IZEL	B 6-12-22
KOHN Sandra	05	D 05	07½	FLOING	F 10-20-50
URBAIN Myriam	06	D 12	07½	MERTERT	L 5-10
HUGO Georges	07	D 12	07½	TURPANGE	B 5-10-20
HOYOUX Solange	10	D 19	07½	MOULINS ST H.	F 10-20
PESCHE Marc	14	D 19	07½	DOMMELDANGE	L 5-11
NERENHAUSEN Marie Josée	14	S 25	07½	HOUMONT	B 6-12
FELLER Marcel	16	S 25	16½	LAMADELAINE	L 10
PIERSON Denise	16	D 26 CAR		BUGGENHOUT	B 6-10-16
PEREAUX Georgette	19	D 26 CAR		MALINES	B 10-20
DEMIN Myriam	24	D 26	07½	BROUCH	F 5-10-20
PIERSON Jean-Claude	25	D 26	07½	HAMPTEAU	B 6-12-20
JACQUES Josiane	26	S 01	13½	HESPERANGE	L 5-10
PHILIPPE Marie-Chantal	26				
HAMES Marie-Jeanne	28				
Bonnes marches à tous					

Pour se rendre à :

IZEL : Suivre la direction Florenville. Au sommet de la côte après Jamoigne, prendre à droite et suivre le fléchage. (+/- 35 km)

FLOING : Suivre Florenville puis Bouillon et ensuite Sedan. Suivre le fléchage à Sedan (+/- 85 km)

MERTERT : Suivre l'autoroute vers Luxembourg, puis Trier (Trêve). Sortie Mertert. . (+/- 60 km)

TURPANGE : Direction Messancy, sortie Cora . (+/- 10 km)

MOULINS ST-HUBERT : Aller jusque Florenville, puis vers Carignan. A Carignan, prendre la direction Mouzon et après environ 2 km, à gauche vers Moulins Saint-Hubert. . (+/- 60 km)

DOMMELDANGE : Suivre l'autoroute vers Luxembourg, sortie Strassen. Au premier feu, prendre à gauche et descendre vers la route d'Echternach. Prendre à gauche et suivre la direction Echternach jusque Eisch et là, à gauche vers Dommeldange pour rejoindre le hall omnisports « Centre Pierre Pelkes » (+/- 35 km)

HOUMONT : Suivre la N4. A Bastogne, prendre la sortie vers Senonchamps (4^{ème} sortie). Traverser Senonchamps et continuer jusque Lavaselle. A droite vers Houmont. (+/- 50 km)

LAMADELAINE : A Athus, suivre la rue de Rodange et passer la frontière. Prendre à gauche et suivre le fléchage. (+/- 15 km)

BUGGENHOUT et MALINES : se rendre à la place de Chasseurs Ardennais et prendre le car.

BROUCH : Suivre la route vers Mersch jusque Brouch et prendre à gauche vers le terrain de football. (+/- 20 km)

HAMPTEAU : Aller jusque La Roche (par Bastogne ou N4 jusqu'à la barrière de Champlon). A La Roche, prendre la direction Hotton. Hampteau est après Rendeux (+/- 80 km)

HESPERANGE : Prendre l'autoroute vers Luxembourg et continuer jusqu'à la sortie Luxembourg Sud. Suivre la direction Hesperange à ce moment (+/- 35 km)

Attention : rassemblement à la place des Chasseurs Ardennais, près des feux

Pensez aux nouveaux marcheurs qui ne connaissent pas les lieux de départ et passez par le rassemblement. Il est moins coûteux de payer 50 ou 100 francs pour se rendre à une marche que de prendre sa voiture. (surtout avec l'augmentation du prix de l'essence)

Les marches de janvier

Durant le mois de janvier, nous avons marché à Alken (2), Landen (2), Leudelange (31), Beyne-Heusay (2), Embourg (2), Paris (39), Gasperich (49), Aubange (78), Bouzonville (1), Villers l'Evêque (2), Hamois (10), Garnich (33), Remouchamps (2), Loncin (3) et Chaudfontaine (2) soit un total de 225 participations.

L'inconnu du mois

L'inconnu du mois est parfois distrait. C'est ainsi qu'à Paris, il s'imaginait être à Bruxelles et a voulu imiter le célèbre Mannekenpis. Mal lui en pris Interpellé par des policiers qui ignoraient visiblement tout de notre héros national, il failli terminer la nuit au poste. Voilà peut-être le départ d'une nouvelle blague belge.

Si vous le reconnaissez, payez lui un (très petit) verre d'eau pour lui éviter une nouvelle mésaventure.

Nouvelles du club

Alain DEVIGE remercie tous ceux qui lui ont marqué leur sympathie lors du décès de son papa.

Nous avons appris le décès de la sœur de Myriam DEMIN. Nous lui présentons et à sa famille nos condoléances.

Alain DEVIGNE a dû subir une intervention pour des pierres aux reins et doit encore retourner une fois à l'hôpital pour ce même problème. nous lui présentons tous nos vœux de guérison rapide.

CAR A BUGGENHOUT ET MALINES

N'oubliez pas ce dimanche 26 mars le car à Buggenhout et Malines. Le départ aura lieu de la place des Chasseurs Ardennais à 06.30 heures. Après la marche à Buggenhout (6, 10 ou 16 km au choix, nous repasserons à Malines chez notre ami Edouard. Attention, il n'y a pas de repas chaud sur les marches en Flandre mais vous pourrez déguster du boudin grillé

avec sandwich. Attention, le dimanche 26 est jour de carnaval à Arlon. En conséquence, nous demandons aux clubs d'Athus et de Turpange de nous aider à remplir ce car. Les premiers inscrits sont certains d'avoir une place. Le prix est de 150 francs pour tous. Les inscriptions se font chez Marie-Josée au ☎ 063/23.39.38.

CAR A MELEN ET STAVELLOT

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire pour le car à Melen et Stavelot le dimanche 16 avril. Melen se trouve dans la province de Liège, non loin de Herve. Le car partira de la place des Chasseurs Ardennais à 07.00 heures. Ces deux clubs sont venus chez nous en 1999.

REUNION MARCHE NATIONALE

La marche nationale est organisée cette année par la province de Luxembourg. Il nous faut un minimum de 30 volontaires pour assurer les tâches que notre club doit remplir ce jour là. Je compte donc sur votre présence à la réunion qui se tiendra à la brasserie du G.B. le dimanche 19 mars à 18.00 heures. Ceux qui ne pourraient être présents mais qui désirent travailler peuvent me téléphoner au 063/21.72.06.

REUNION COMITE

Tous les comitards sont convoqués à la réunion qui se tiendra le lundi 13 mars à 20.00 heures au local habituel.

CABARET A TURPANGE

Les amis de Turpange vous invitent à une des soirées "cabaret" organisées les 8, 14 et 15 avril à 20.00 heures à la salle Saint-Hubert. Réservation **obligatoire** au 063/37.06.98.

MARCHE A CINEY

CINEY : capitale du Condroz +/- 7.000 habitants pour l'agglomération, 15.0000 pour l'entité.

La marche est organisée par le club "les Fouggnans". La salle est située dans les locaux de l'école provinciale d'agriculture. Il est 10 heures quand nous prenons notre carte. La mienne porte le numéro 842.

Une pluie fine tombe d'un ciel couvert qui ne dit rien qui vaille. Tant pis, on part. Sur le trajet se dresse la collégiale dont le clocher apparaît comme une vieille connaissance pour tout qui a déjà bu quelques Ciney dans sa vie.

Il faudra environ 15 minutes pour sortir de l'agglomération et emprunter un terrain glissant mais qui s'améliore assez rapidement. On traverse ensuite un joli bois qui, on va s'en apercevoir, semble faire partie du magnifique parc de St-Roch qui affiche fièrement à l'entrée "Académie de musique". Le contrôle s'effectue dans une salle plus modeste à l'usage habituel de la société colombophile. Nous avons effectué 1,900 km et le prochain contrôle est annoncé 5 km plus loin. Nous retrouvons pendant un temps les quartiers habités pour entrer sans transition en forêt et campagne.

Il continue à pleuvoir et la forêt annonce déjà un parcours glissant. Mais que dire lorsque sortant du bois, nous empruntons un chemin de campagne entre deux immenses champs de semis d'automne. C'est la boue, c'est la glisse et c'est la chute vertigineuse de l'allure. On va de droite à gauche, on empiète sur les semis, enfin on fait ce qu'on peut en essayant de ne pas s'étendre dans l'argile, ce que certains ne réussissent pas. Notre progression tient à la fois du patinage, slalom et de la procession d'Echternach. Enfin, voici un bois, ça va peut-être aller mieux. C'est pis car le terrain est en pente ravinée et toujours avec ce limon contruzien qui colle aux chaussures et macule jusqu'aux genoux.

A la sortie du bois, le chemin est plus herbeux et empierré. Il contourne une pâture que certains n'hésitent pas à traverser résolument en

diagonale. Enfin, voici une route en tarmac. C'est bien la première fois dans les marches que je bénis le tarmac. Mais cette pluie fine et pénétrante continue à nous harceler.

Le second contrôle se situe dans une dépendance d'une ferme au lieu-dit "MASSOGNE" du celtique "mas" – beau ou haut et "ogne" – lieu. Le prochain contrôle est annoncé à 3,900 km plus loin. On repasse devant le parc au fond duquel se dresse le château de Massogne qu'on nous annonce comme datant de 1742. Pendant un temps, on craint à nouveau le supplice de boue mais l'alerte est de courte durée. Jusqu'à la fin, nous aurons un terrain convenable. De plus, la pluie a cessé. Voici maintenant l'hôtel de Surlémont où a lieu le troisième contrôle. Nous sommes à 2,100 km de l'arrivée. Dans cette dernière



Un des malheureux poneys

étape, nous apercevons le marché aux bestiaux de Ciney qui paraît-il est le plus important de Belgique. Un peu plus loin, sept poneys pataugent dans un enclos où doit être enfoncé très profondément le dernier brin d'herbe. Sachant maintenant ce qu'il en est, j'ai un peu pitié d'eux.

Il nous aura fallu près de trois heures pour parcourir ces presque 13 km.

A certains moments, le parcours fut pénible, dangereux même, mais il serait agréable par temps sec de refaire cette marche à travers cette région où au fil des fermes dispersées, s'observe cette alternance de crêtes arrondies et de dépressions, de formations boisées trouées par une campagne de labours et d'herbages.

LE NOISETIER

Si on vous demande quelles sont les premières fleurs du printemps, nul doute que vous répondiez la perce-neige ou le crocus. Et pourtant, le noisetier fleurit dès le 15 février. Ce grand arbrisseau est un méconnu de nos taillis et talus. Bien sûr, tout le monde connaît son fruit, la noisette. Son nom scientifique est *corylus avellana* (du grec *corys* – casque), la noisette étant enfermée dans une bractée verte à la manière d'une tête dans un casque. Le noisetier est également appelé *coudrier* et est ainsi un des très rares arbres à posséder deux noms.

Le noisetier portent des fleurs mâles et des fleurs femelles. Les fleurs mâles sont groupées en chatons qui peuvent mesurer jusqu'à 5 cm de long. On les trouve sur les rameaux tout formés dès l'automne de l'année précédente sous forme de petits cylindres brun vert qui s'allongent au moment de la floraison. Les fleurs femelles sont à peine visibles. Elles ressemblent à des bourgeons d'où émergent des stigmates filiformes de couleur rouge. Chaque fleur en comporte deux.

Le noisetier est l'un de nos végétaux les plus anciens car il existait déjà à l'époque tertiaire. On a retrouvé de nombreux fossiles de feuilles. Les hommes de la préhistoire en consommaient les fruits qu'on retrouve dans certaines tombes néolithiques. On le retrouve dans toute l'Europe, dans le Caucase et en Asie Mineure. L'Espagne détient le quasi monopole du commerce des noisettes.

La médecine des plantes utilise les chatons, l'écorce, les jeunes rameaux, les feuilles et les graines. Elle lui attribue des propriétés amaigrissantes, antihémorragiques ; antisudorales, astringentes, dépuratives, fébrifuges et vasoconstrictives.

Sa renommée médicinale ne date pas d'aujourd'hui DIOSCORIDE⁽¹⁾ pensait qu'elle

était nuisible à l'estomac mais calmait la toux. Sainte-Hildegarde au 12^{ème} siècle la conseillait pour remédier à l'impuissance. Songez donc, une sainte. MATTHIOLE⁽²⁾ la recommandait pilée et mêlée à la graisse d'ours pour faire repousser les cheveux. Malheureusement pour les chauves, les ours ont disparu de nos régions. LUSITANUS⁽³⁾ l'estimait souveraine contre la maladie de la pierre et CRATON⁽⁴⁾ contre les coliques néphrétiques.

Pendant la dernière guerre, on en a fumé les feuilles en guise de tabac (mais que n'a-t-on pas fumé ?) On ne sait ce qu'il faut en retenir mais une chose est certaine. Le noisetier a contribué largement jadis à étancher la soif des hommes. Ce sont en effet ses souples rameaux qui fournissent la baguette fourchue des sourciers, indicatrice des points d'eau.

Son bois tendre et souple est employé dans la vannerie et comme combustible. Il servait aussi à faire des cannes et des manches d'outils. Sa racine veinée est utilisée en marqueterie. Le charbon tiré de son bois servait à la fabrication de la poudre et celui des ramilles est un excellent fusain. Son fruit est mangé sec et frais. On en extrait une huile excellente pour la table, la parfumerie et la confection de certaines pomades. Les résidus de cette extraction sont utilisés pour la pâte d'amande.

Le noisetier est parfois cultivé parce que la truffe vit en association avec ses racines. N'oublions pas que notre ville fit une grande consommation de noisettes à Ferrero.

Dans le langage courant, une noisette est aussi une très petite quantité. Casser la noisette se dit du sanglier en colère qui claque des dents.

Adelin avec l'aide précieuse de Victor

(1) DIOSCORIDE : Médecin grec du 1^{er} siècle dont l'ouvrage "*Sur la matière médicale* » a été cité jusqu'au Moyen Age. Il est l'auteur de la première classification des plantes.

(2) MATTHIOLE : (1500 – 1577) né à Sienna, médecin et botaniste italien.

(3) LUSITANUS : ?

(4) CRATON : ?

HUMOUR

J'ai bonne conscience : je roule dans une voiture allemande mais mon tailleur est juif.

Jean Yanne

ON SE PAIE DU LINGE EN ARDENNE

Lavacherie éclairée à l'électricité

Le village de Lavacherie, si coquettement assis sur les bords de l'Ourthe, à l'entrée de la ravissante vallée de Sainte-Ode, fut vendredi dernier, le théâtre d'une nouveauté inconnue jusqu'à ce jour des autres petites communes luxembourgeoises.

On y mit en marche, tout simplement et sans autre bruit que celui des courroies passant et repassant des milliers de fois sur les poulies, l'usine et l'installation électriques établies comme par enchantement en moins de quatre mois.

Il est vrai que ces travaux avaient été confiés à la firme Delhousse et Cie de Bruxelles, très avantageusement connue par les splendides installations du château royal de Laeken et du palais royal de Bruxelles.

L'usine

hydroélectrique de Lavacherie comprend une turbine à axe horizontal de la maison Rieter de Winterthur (Suisse), un régulateur automatique Rieter, le premier qui soit placé en Belgique et dont la sensibilité est telle qu'en cas de surcharge ou de décharge, il ramène la vitesse normale à la turbine en moins de quatre secondes. Enfin, complétant l'installation, une dynamo avec diviseur de tension.

Ces trois machines fonctionnent avec une si grande précision et une régularité si parfaite que l'on ne peut apercevoir la moindre variation de lumière.

Le réseau

a lui aussi été l'objet d'un soin vraiment jaloux, de la part de l'installateur et fait l'admiration de tous les visiteurs.

L'éclairage des rues

comprend 17 lampes de 32 bougies et 1 de 200, dont l'allumage et l'extinction se font automatiquement à l'heure indiquée sur l'horloge fixée au poteau de dispersion, en face de l'église.

La redevance

de la commune est, de ce chef, de 550 francs annuellement. Pour cette somme très minime, les habitants pourront dorénavant, circuler facilement dans les rues, sans crainte de s'embourber et de se cogner contre les chariots, les arbres ou les maisons.

Les installations particulières

doivent être faites et le sont en réalité, d'après les dernières données de la science. Tout a été prévu pour éviter les dangers de la foudre et de l'incendie : paratonnerre, parafoudres, canalisations ou fil industriel sous tubes en fer plombés, coupe-circuit sur le raccordement, tableau en marbre avec interrupteur à rupture brusque et coupe-circuit général.

A cause de toutes ces précautions

le jour de la mise en marche, alors que partout ailleurs, même dans de grands centres, la défiance est générale et que les abonnés se font attendre, 45 étaient installés pour la lumière à Lavacherie et 5 demandaient à l'être pour la force motrice. Ce succès magnifique ira grandissant.

Aux dires des habitants

qui se connaissent entre eux mieux qu'on ne les connaît, dans un an, tous ou presque tous, jouiront de la lumière électrique. De nouvelles demandes de raccordement ont été faites depuis la mise en marche, l'on parle même de l'installation de nouveaux moteurs.

Honneur donc

A ce village qui avance à grands pas dans la voie du progrès. Honneur surtout à monsieur Noël de la maison Dehousse qui, avec le concours d'une personne qui veut rester anonyme, a su conduire à bien cette affaire doublement difficile de la constitution de la S.A. "Electricité de Lavacherie" au capital de 25.000 frs et de l'établissement avec la réussite assurée d'une usine et d'un réseau électrique dans un village ardennais de 500 habitants.

Syndicat d'outillage

Une nouvelle manière de travailler exige un nouvel outillage : moteurs et machines diverses. Dès lors, la création d'un syndicat d'outillage s'imposait, ce qui fut fait. Ce nouvel organisme régional sera même reconnu et subventionné par l'Etat. Les artisans de Lavacherie ont déjà eu recours aux conseils des ingénieurs de l'office des métiers et négoce et recevront pour leurs achats de machines le subside prévu par la loi.

Communiqué par A. DEVIGNE et extrait de l'Avenir du Luxembourg du 30 novembre 1912

MARS 2000

<u>Anniversaires</u>		<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
M 1	<i>Thomas ROSIERE</i>		1
J 2			2
V 3			3
S 4	<i>Edith VERHAEGEN</i> <i>(épouse LEROY Jean)</i>	IZEL	4
D 5	<i>Sandra KOHN</i> <i>(épouse MARTIN Pascal)</i>	IZEL FLOING	5
L 6	<i>Myriam URBAIN</i>		6
M 7	<i>Georges HUGO</i>		7
M 8			8
J 9			9
V 10	<i>Solange HOYOUX</i>		10
S 11			11
D 12		TURPANGE MERTERT	12
L 13			13
M 14	<i>Marie-Josée</i> <i>NERENHAUSEN</i> <i>Marc PESCHE</i>		14
M 15			15
J 16	<i>Denise PIERSON</i> <i>Marcel FELLER</i>		16
V 17			17
S 18			18
D 19	<i>Georgette PEREAUX</i> <i>(épouse SEMES Claude)</i>	MOULINS ST HUBERT DOMMELDANGE	19
L 20			20
M 21			21
M 22			22
J 23			23
V 24	<i>Myriam DEMIN</i>		24
S 25	<i>Jean-Claude PIERSON</i>	HOUMONT LAMADELAINE	25
D 26	<i>Josiane JACQUES</i> <i>Marie-Chantal</i> <i>PHILIPPE</i>	BUGGENHOUT MALINES BROUCH HAMPTEAU	26 Déplacement en car
L 27			27
M 28	<i>Marie-Jeanne HAMES</i> <i>(épouse PIERSON J-Cl)</i>		28
M 29			29
J 30			30
V 31			31

Ne parlez pas de vous même. Les autres s'en chargeront lorsque vous serez parti. A. Mizner.